



Mise en garde de l'Espace INFO → ÉNERGIE et du Pôle territorial du Perche

Suite à une nouvelle vague d'appels téléphoniques de particuliers quelque peu désorientés par les propositions commerciales de sociétés se présentant parfois au nom des services de l'État, de l'ADEME, de l'Espace INFO → ÉNERGIE ou le Pôle territorial du Perche, et proposant des équipements ou des prestations sous couvert d'une soi disant obligation réglementaire (contrôles, études gratuites, pompes à chaleur, isolation,) l'Espace INFO → ÉNERGIE de Soliha Eure et Loir et le Pôle territorial du Perche souhaitent mettre en garde le grand public contre le démarchage téléphonique et/ou à domicile qui dans de nombreux cas aboutit à des installations très coûteuses et pas toujours bien réalisées.

Les bons de commandes d'installations ou de travaux examinés par les conseillers Info Énergie présentent des anomalies importantes. Non conformités, labels "qualité" mensongers, mandats "officiels" de fournisseurs d'énergie ou démarches faussement soutenues par les pouvoirs publics... s'ajoutent à des estimations de rentabilité et des montants d'investissement pour le moins fantaisistes qui rendent tout espoir de rentabilité illusoire.

L'Espace Info-Energie tient à rappeler que le délai de rétractation en cas de démarchage est seulement de 14 jours.

L'Espace Info-Energie invite donc toute personne confrontée à ce type de démarchage (Isolation, chauffage, détecteurs de fumée...) à prendre contact avec ses services SANS ATTENDRE.

Par ailleurs, l'ADEME rappelle que l'État lui a confié, entre autres missions, celle d'informer et de conseiller le grand public sur les questions liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Dans ce cadre, elle a développé un réseau national d'Espaces INFO → ÉNERGIE auprès desquels le grand public peut se renseigner objectivement et gratuitement sur ces questions.

Dans chaque Espace INFO → ÉNERGIE, des spécialistes neutres et indépendants, vous informent, vous conseillent et vous accompagnent gratuitement : quel type d'équipement et de matériaux choisir, quelles sont les aides accordées et les déductions fiscales... Des brochures et des guides pratiques sont également mis à votre disposition (Aides financières, l'Isolation, Les Pompes à Chaleur, L'énergie solaire...). **Les conseillers sont en mesure d'étudier les offres et de vérifier les appellations de qualité des professionnels. Ils vous indiqueront également les organismes, bureaux d'études ou entreprises compétentes et reconnues.**

L'Espace INFO → ÉNERGIE de Soliha Eure et Loir bénéficie du partenariat de l'ADEME, de la Région Centre-Val de Loire, de nombreuses collectivités locales et associations. Cependant ni l'ADEME ni l'Espace INFO → ÉNERGIE ne sont partenaires ou n'ont missionné des entreprises pour quelques démarches commerciales que ce soient.

Avant de s'engager, il est indispensable de se renseigner auprès de :

**Espace INFO → ÉNERGIE – SOLIHA Eure et Loir 36, Avenue Maurice Maunoury
28600 LUISANT Tél. : 02.37.21.32.71 Courriel : eie28@soliha.fr**

Ou

**POLE TERRITORIAL DU PERCHE, service J'Eco-Rénov, 1 bis du Doullay, 28400
NOGENT-LE-ROTRON Tel : 02.37.29.09.29 Courriel : energie@perche28.fr**